



Entretien avec le Dr Christoph Blocher, fondateur de l'ASIN et ancien Conseiller fédéral

«Je suis impatient de voir l'issue d'une telle votation populaire. Les Suisses ne veulent assurément pas faire partie de l'UE».

En 2013 déjà, vous avez fondé le comité de votation «UE No» contre le projet d'accord-cadre avec l'UE. Quel a été l'élément déclencheur, alors que le contenu de cet accord n'était pas encore connu?

J'ai vu la lettre que M. Barroso, qui était alors Président de l'UE, a écrite à la Présidente de la Confédération suisse de l'époque, Mme Widmer-Schlumpf pour lui faire part du désir de l'UE de conclure un accord-cadre avec la Suisse. J'ai par ailleurs appris que le Conseil fédéral comptait entrer en matière. Lors de la rencontre de l'UDC à l'Albisgüetli en 2014, j'ai abordé cette incroyable servilité et fait la lecture d'une réponse que le Conseil fédéral devrait envoyer à l'UE s'il ne voulait pas lui sacrifier notre pays. Cette lettre-type, que j'avais remise au Président

de la Confédération Didier Burkhalter, présent à l'époque, peut être consultée encore aujourd'hui sur la page d'accueil de l'UDC du canton de Zurich et sur la mienne. Mais malheureusement, le Conseil fédéral a sans doute envoyé une lettre qui disait tout le contraire, ce qui a provoqué le drame de sept ans auquel le Conseil fédéral a heureusement mis fin le 26 mai 2021.

Le 26 mai 2021, le Conseil fédéral annonce qu'il rompt les négociations sur l'accord-cadre. Vous attendiez-vous à cette décision?

Il y a un an encore, je ne croyais pas que le Conseil fédéral trouve la force de rompre les négociations. Je me préparais à la votation populaire pour pouvoir ensuite combattre ce traité de soumission de concert

avec l'ASIN, le Comité UE-No et d'autres Comités que je ne connaissais pas encore.

Depuis des décennies, la politique européenne du Conseil fédéral est plutôt orientée vers l'UE et favorable à celle-ci. Pensez-vous que le gouvernement de notre pays, le Département des Affaires étrangères, la majorité parlementaire et les partis vont changer leur approche de l'UE?

Malheureusement, je ne le pense pas. Le Département des Affaires étrangères, mais aussi de nombreux fonctionnaires fédéraux, de nombreux politiciens, à l'exception de l'UDC, tous les partis représentés au Conseil fédéral ainsi que les socialistes et les Verts de gauche ambitionnent d'adhérer à l'UE. Méfiez-vous des turbos de l'UE dans

J'ai vu la lettre que M. Barroso, qui était alors Président de l'UE, a écrite à la Présidente de la Confédération suisse de l'époque, Mme Widmer-Schlumpf, pour lui faire part du désir de l'UE de conclure un accord-cadre avec la Suisse.

la classe politique. C'est la tâche la plus importante de l'ASIN!

6 décembre 1992: la Suisse rejette l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE). À l'époque, vous vous étiez battu avec l'ASIN en première ligne pour le Non. Quels sont les parallèles entre l'adhésion à l'EEE et l'accord-cadre?

Le problème de base est le même. Avec les deux traités, il aurait fallu s'engager vis-à-vis de l'UE comme futur législateur à reprendre des lois étrangères, des juges étrangers et une interdiction pratique de résiliation pour une partie essentielle de la législation suisse. En bref: fin de la souveraineté et abolition de la démocratie directe et du fédéralisme suisse. Cela signifie moins de liberté, moins de prospérité. Le peuple serait plus mal loti!

Après le 26 mai 2021, certains milieux revendiquent maintenant l'adhésion à l'EEE. Dans une optique de

souveraineté, cela n'est-il donc pas une option à vos yeux?

Certainement pas!

Que pensez-vous de la demande d'adhérer à l'UE formulée par les dirigeants du PS?

Je me réjouis de voir l'issue d'une telle votation populaire. La Suisse ne souhaite assurément pas adhérer à l'UE.

En ce qui concerne l'accord-cadre, on n'a abordé que très tardivement le thème de la souveraineté suisse. Que signifie la souveraineté dans l'optique de la Suisse?

On a délibérément occulté la question de la souveraineté. C'est dès le

Bruxelles, 21 DEC. 2012
PRES (2012) 1548156

José Manuel Barroso
Président de la Commission européenne

Madame la Présidente,

Faisant suite à mon courrier du 7 juillet et à une réflexion approfondie au sein de la Commission ainsi qu'avec le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen, j'ai le plaisir de vous transmettre la position de l'Union européenne vis-à-vis des propositions institutionnelles contenues dans votre lettre du 15 juin 2012.

.../...

Vos propositions se réfèrent au futur accord sur l'électricité. Comme vous le savez, il est crucial pour l'Union que les questions institutionnelles soient résolues préalablement par rapport à tous les accords ayant trait au marché intérieur, tant existants que futurs, sur la base d'un cadre institutionnel horizontal qui garantirait à nos relations une sécurité juridique ainsi qu'une cohérence accrues.

Comme souligné dans les conclusions du Conseil, l'Union considère que ce cadre horizontal devrait prévoir un mécanisme juridiquement obligatoire pour l'adaptation des accords à l'évolution des règles applicables dans le marché intérieur. Je prends note que votre proposition envisage la possibilité d'exceptions à cette adaptation que l'on souhaite non nécessairement automatique, mais dynamique, du droit des accords UE-Suisse. Cette possibilité d'exceptions est problématique pour l'Union du point de vue du maintien de l'homogénéité du droit, laquelle ne pourrait pas être rétablie, à notre avis, par d'éventuelles mesures de compensation.

Je me réjouis aussi de la disponibilité exprimée dans votre lettre concernant l'inclusion dans les accords UE-Suisse de l'obligation de tenir compte de l'interprétation des règles pertinentes donnée par la Cour de justice de l'Union européenne.

.../...

Son Excellence
Madame Eveline Widmer-Schlumpf
Présidente de la Confédération suisse
Bundesgasse 3
3003 Berne, Suisse

départ elle qui a été à l'origine de notre résistance. Est souverain un peuple qui peut déterminer lui-même son avenir. En Suisse, ce sont les citoyens qui ne sont pas seulement des électeurs, mais aussi le législateur suprême.

Les partisans de l'accord institutionnel ont réagi par les jérémiades bien connues en prédisant «le déclin» de notre pays et ils ont été soutenus en cela par des politiciens de l'UE comme l'Allemand Andreas Schwab, qui ont annoncé que les accords bilatéraux d'accès au marché allaient «s'éroder». Les politiciens responsables de le l'énergie ont mis quant à eux en garde contre une pénurie

d'électricité, car il allait désormais être impossible de contracter un accord sur l'énergie avec l'UE, le secteur des Medtech étant cité comme exemple de la perte de l'accès au marché sans obstacle. Que pensez-vous de cette situation en tant qu'entrepreneur axé sur les exportations?

Il s'agit là de vieilles rengaines qu'on a déjà entendues lors de la votation sur l'EEE/UE. On annonçait alors: il n'y aura plus d'accords bilatéraux, mais seulement des accords multilatéraux. Et que s'est-il passé en réalité? Le contraire. Pour les entreprises d'exportation aussi, les conditions-cadre suisses sont meilleures que celles de l'UE. Mais au lieu de les renforcer, Beme cherche bêtement à imiter le nivellement vers le bas de l'UE.

Faut-il maintenant payer rapidement, en guise d'acte de bonne volonté, le «droit d'accès au marché», à savoir ce qu'on appelle le milliard de cohésion?

Le payer serait assurément une erreur. Mais si on devait malgré tout le

faire, il ne faut en aucun cas le faire en tant que «droit d'accès au marché». Un tel motif de paiement serait encore pire que les 1.4 milliards. **Que doivent faire maintenant les responsables suisses de la politique européenne?**

Attendre et observer. Résoudre sur un pied d'égalité les problèmes mutuels avec des contrats bilatéraux, mais sans rapprochement institutionnel.

1er février 1871 – la guerre franco-allemande se termine – en trois jours, plus de 87'000 soldats de l'armée française de l'Est dirigée par le général Charles Denis Bourbaki ont franchi dans le Jura la frontière suisse. On peine à imaginer le défi politique et logistique que cela a représenté pour le jeune État fédéral suisse. Pouvons-nous tirer de ces événements des leçons pour le présent et l'avenir de notre pays?

Ce fut exemplaire. Accueillir et protéger les personnes en détresse et les laisser repartir chez elles une fois qu'elles sont hors de danger, c'est cela l'aide humanitaire.

Le 19 juin 1986 l'ASIN est fondée à Berne sous la présidence de l'ancien Conseiller national PLR Dr Otto Fischer. L'ASIN est quasiment l'organisation qui a succédé au Comité qui a combattu l'adhésion à l'ONU (le 16 mars 1986, la Suisse a refusé d'adhérer à l'ONU). Vous êtes élu Président de l'ASIN. Plusieurs Conseillers nationaux UDC, PLR, PDC et PEV et même le Conseiller aux États argovien PLR Dr Hans Letsch siègent dans le Comité. Quels ont été il y a 35 ans les motifs pour fonder cette association à un moment où «le monde semblait encore en ordre»?

Jusqu'à la fin des années 80 (chute du mur de Berlin), la souveraineté de notre pays était incontestée. Mais depuis, la plupart des politiciens agissent dans cette question de manière écervelée!

Cher Dr Blocher, nous vous remercions cordialement de cet entretien.

Cette interview a été menée par Werner Gartenmann, directeur de l'ASIN

